Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Guide de lecture du référentiel

CAP Broderie

Arts de la broderie

Guide pédagogique indépendant — FormaV. Ce guide n’est pas un référentiel ministériel. Les originaux officiels, annexes et textes applicables restent accessibles par les liens indiqués.

Vérification documentaire : 23 octobre 2026. Session et modalités à rapprocher de ton inscription.

https://capbroderie.fr/referentiel

Dossier vérifié le 23 octobre 2026 · CAP/CAP agricole · Sources et versions indiquées ci-dessous.

Le référentiel du CAP Broderie permet de relier les activités du métier, les compétences à acquérir et les conditions de certification. Cette page concerne Arts de la broderie . Elle rassemble les textes disponibles et un guide de lecture pour préparer ton parcours.

Quel référentiel utiliser pour ton diplôme et ta session ?

Le répertoire ministériel indique une première session en 1993 pour le diplôme recensé. Les textes modificatifs et les règles communes récentes restent à lire avec le référentiel initial.

Intitulé de référence à rapprocher de ton inscription :

• CAP arts de la broderie

Identifiants et sessions du répertoire ministériel

• Arts de la broderie — code diplôme 50024127 ; première session 1993.

Le code RNCP renseigne la certification professionnelle ; sa date d’enregistrement n’est pas la date d’une session d’examen.

Activités professionnelles et compétences à travailler

CAP - Arts de la broderie

Objectifs et contexte de la certification Le titulaire du CAP Arts de la broderie est un ouvrier qualifié qui réalise, en fonction de spécifications données, sous responsabilité et sous contrôle, des broderies selon un des procédés suivants : broderie à la main, broderie sur machines guidées à la main, broderie sur machines automatisées. A cet effet : - il lit, analyse et exploite les documents artistiques et techniques définissant la broderie à réaliser ; - il réalise le piquage du calque ou du dessin ; - il réalise le ponçage, le fixage ; - il assure la vérification des matières premières, des outillages, des matériels, des outils ; - il monte le matériau et ou le produit à broder sur le matériau de maintien (entoilage...) , puis sur le métier ; - il procède aux essais des points et/ou réglage des machines ; - il réalise la broderie en respectant les temps impartis ; - il effectue les contrôles et retouches éventuelles ; - il assure les finitions ; - il démonte le métier et procède aux opérations de nettoyage, repassage, de rangement des outils, outillages, matières d’œuvre ; - il effectue des opérations de maintenance de niveau I et II.

Activités visées - broderie à la main ; - broderie sur machines guidées à la main ; - broderie sur machines automatisées. Les principales activités sont les suivantes : - Utilisation d’une documentation. - Représentation d’un projet de broderie. - Identification d’un motif ou d’un ouvrage de broderie en le situant historiquement. - Mise en œuvre des méthodes et des techniques de réalisation d’une broderie

Blocs recensés dans la fiche RNCP. Lis les intitulés et les conditions pour distinguer les options, les enseignements généraux et les unités facultatives ; tous les blocs ne sont pas nécessairement à présenter dans ton parcours.

RNCP42105BC01 - Préparation des travaux de broderie

• Utiliser une documentation

• Adapter une proposition

• Représenter un projet de broderie

• Identifier, situer un motif ou un ouvrage de broderie

• Relever schématiquement ou sous forme de croquis, une organisation, une composition ou un motif de broderie

• Comparer des éléments caractéristiques.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42105BC02 - Mise en œuvre d'une broderie

• Mettre en œuvre les méthodes et les moyens de réalisation d’une broderie, dans le respect des règles d’hygiène, de sécurité et d’ergonomie

• Montrer sa maîtrise des techniques du métier

• Assurer la qualité et l’efficacité de son travail.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel pratique

RNCP42105BC03 - Français et Histoire-géographie-Enseignement moral et civique

• Français

• Communiquer : écouter, dialoguer et s'exprimer.

• Reformuler, à l'écrit ou à l'oral, un message lu ou entendu

• Évaluer sa production orale ou écrite en vue de l'améliorer

• Lire, comprendre et présenter des textes documentaires ou fictionnels, des œuvres littéraires et artistiques

• Rendre compte, à l'oral ou à l'écrit, d'une expérience en lien avec le métier

• Histoire-géographie-enseignement moral et civique :

• Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser.

• S'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier, collaborer et échanger en histoire-géographie.

• Construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC).

• Mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (EMC).

• Mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit, oral

RNCP42105BC04 - Mathématiques et physique-chimie

• Rechercher, extraire et organiser l'information

• Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.

• Expérimenter, utiliser une simulation.

• Critiquer un résultat, argumenter : contrôler la vraisemblance d'une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.

• Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42105BC05 - Éducation physique et sportive

• Développer sa motricité.

• S'organiser pour apprendre et s'entraîner.

• Exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter.

• Construire durablement sa santé.

• Accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel

RNCP42105BC06 - Prévention-santé-environnement

• Appliquer une méthode d'analyse d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne et d'une documentation.

• Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.

• Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l'environnement ou la consommation et argumenter un choix.

• Communiquer à l'écrit et à l'oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire technique adapté.

• Agir face à une situation d'urgence.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : Contrôle en cours de formation (CCF) Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit

RNCP42105BC07 - Langue vivante étrangère

• L'épreuve de langue vivante étrangère a pour objectif de vérifier, au niveau A2 (utilisateur élémentaire de niveau intermédiaire) du CECRL (art. D.312-16 du CE), les compétences du candidat à :

• Comprendre la langue orale ;

• Comprendre un document écrit ;

• S'exprimer à l'écrit ;

• S'exprimer à l'oral en continu ;

• Interagir à l'oral

• dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Évaluation indiquée par la fiche : Scolaires (Établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et section d’apprentissage, habilités au CCF) Formation professionnelle continue (Établissements publics) : CCF Scolaires (Établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA et section d’apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (Établissements privés), Enseignement à distance, Candidats individuels : Ponctuel écrit et oral

Source des activités et blocs : CAP - Arts de la broderie — France compétences . Les annexes intégrales détaillent les critères, ressources et conditions de réalisation.

Épreuves, évaluation et périodes de formation

Le règlement d’examen donne les unités obligatoires et facultatives, les coefficients, les modes d’évaluation et les durées. Choisis la colonne correspondant à ton statut : scolaire, apprenti, formation continue ou candidat individuel. Le CCF dépend de l’habilitation de l’établissement ; les dispenses et les correspondances d’unités demandent un contrôle séparé.

Les anciennes annexes peuvent encore employer les termes « domaines généraux » ou « vie sociale et professionnelle ». Pour les sessions actuelles, consulte aussi les règles communes récentes du CAP. Le programme d’EMC de 2024 remplace celui de 2019 pour les deux années du CAP depuis la rentrée 2025. Une langue vivante ou une unité facultative ne doit être retenue que si le règlement de ta spécialité et ton inscription la prévoient.

La durée et les objectifs des périodes de formation en milieu professionnel figurent dans le référentiel ou ses annexes. Ils peuvent varier selon la spécialité, la voie de préparation, le positionnement et les textes modificatifs. Conserve les attestations, le suivi des activités et les justificatifs demandés pour ton inscription.

Modalités précisées dans la fiche de certification

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme (Voir, notamment, les règlements d'examen et les définitions d'épreuves) : forme ponctuelle ou contrôle en cours de formation. Le diplôme est aussi accessible par la VAE.

Télécharger les référentiels et documents officiels

Les copies locales ci-dessous conservent les octets des originaux publiés par les autorités. Les programmes généraux sont mutualisés ; les documents de spécialité et les documents agricoles restent identifiés séparément.

Dossier regroupant les annexes officielles

• Dossier des annexes officielles — CAP Broderie — assemblage FormaV — PDF, 60 pages · Provenance du dossier .

• Ce dossier est un assemblage FormaV des originaux listés dans son index. Les annexes individuelles ci-dessous conservent leurs fichiers d'origine.

Référentiel de spécialité, annexes et arrêtés

• Annexe I — CAP Broderie — PDF, 1 page · Source officielle .

• Préambule — CAP Broderie — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Organisation du référentiel du diplôme — PDF, 3 pages · Source officielle .

• Analyse de l'activité — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Mise en relation des référentiels des activités professionnelles et du diplôme — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Mise en relation des savoir-faire et des savoirs technologiques associés — PDF, 2 pages · Source officielle .

• Savoir-faire — CAP Broderie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Savoirs technologiques associés — PDF, 25 pages · Source officielle .

• Annexe II — CAP Broderie — PDF, 8 pages · Source officielle .

Résumé de la certification, distinct des annexes complètes

• Résumé officiel des activités, compétences et évaluation — CAP Broderie — PDF, 2 pages · Source officielle .

Programmes des enseignements généraux

• Programme officiel CAP — Français — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Physique-chimie — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Éducation physique et sportive — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Prévention Santé Environnement — PDF, 32 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Mathématiques — PDF, 19 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Langues vivantes — PDF, 26 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Histoire-géographie — PDF, 11 pages · Source officielle .

• Programme officiel CAP — Arts appliqués et cultures artistiques — PDF, 12 pages · Source officielle .

• Programme officiel EMC — CAP, application 2024/2025 — PDF, 31 pages · Source officielle .

Comment utiliser le référentiel pour préparer le CAP Broderie

• Identifier le bon cadre. Note l’intitulé du diplôme, l’option, la session et ton statut de candidat.

• Relier activité et compétence. Pour chaque situation professionnelle, repère les gestes, les connaissances, les ressources autorisées et les critères de réussite.

• Lire les modalités d’évaluation. Prépare un entraînement conforme au règlement : production, oral d’explicitation, écrit, pratique ou situation d’évaluation en centre.

• Garder des preuves de progression. Classe les travaux, contrôles, observations de stage et erreurs corrigées par compétence.

• Vérifier ce qui reste à travailler. Compare le résultat de tes entraînements aux critères des annexes, puis adapte tes révisions.

Faire le lien avec les fiches de révision

Voici des repères présents dans le sommaire du pack de cette formation. Ils décrivent le contenu pédagogique disponible ; leur présence ne certifie pas la couverture de chaque exigence du règlement.

• Arts appliqués et communication technique : Analyser les décors et composer un motif brodé ; Traduire les couleurs, les matières et les volumes.

• Matériaux textiles et fournitures : Reconnaître les fibres et les fils à broder ; Identifier les étoffes et leurs traitements.

• Préparation des travaux de broderie : Vérifier les matières et préparer le poste ; Piquage, ponçage et fixage du dessin de broderie.

• Réalisation de broderies à la main ou sur machines : Points linéaires et de surface à l'aiguille ; Reliefs, points fantaisie et crochet de Lunéville.

Consulter le sommaire des fiches de révision · Consulter le calendrier et les modalités de session .

Sources officielles et suivi des versions

• Page de référence — CAP Broderie

• CAP - Arts de la broderie — fiche RNCP

• Arrêté du 19 juillet 1991

• arrêté du 11 septembre 2024). Annexe I : Référentiel du domaine professionnel (PDF, 4 ko) Préambule (PDF, 42 ko) Organisation du référentiel du diplôme (PDF, 66 ko) Analyse de l'activité (PDF, 35 ko) Mise en relation des référentiels des activités professionnelles et du diplôme (PDF, 45 ko) Mise en relation des savoir-faire et des savoirs technologiques associés (PDF, 48 ko) Savoir-faire (PDF,294 ko) Savoirs technologiques associés (PDF,547 ko) Annexe II : Règlement d'examen (PDF, 103 ko)

• Textes réglementaires communs au CAP

La vérification porte sur les sources et versions identifiées au 23 octobre 2026. Une nouvelle rentrée, un arrêté modificatif ou un changement de session peut nécessiter une mise à jour. En cas de différence, le texte réglementaire et les instructions de l’autorité compétente priment sur ce guide.

Questions fréquentes

Où trouver le référentiel du CAP Broderie ?

Les documents officiels sont regroupés dans la rubrique Téléchargements. Tu y trouveras le référentiel et, selon leur publication, les annexes d’activités, de compétences, de formation et d’évaluation. Le guide FormaV est une synthèse indépendante avec les liens des sources.

Comment connaître les épreuves et les coefficients ?

Le règlement d’examen précise les unités, coefficients, durées et modes d’évaluation. La colonne applicable dépend de ton statut et de l’habilitation du centre au CCF. Les dispenses éventuelles se vérifient séparément.

Le guide PDF FormaV est-il un document officiel ?

Le guide est une synthèse pédagogique indépendante. Les PDF officiels sont proposés séparément, avec leur provenance. Le texte de l’autorité compétente reste la référence pour les règles de certification.

Comment vérifier la bonne version pour ma session ?

Compare le nom exact du diplôme et de l’option, l’année de première ou dernière session et les arrêtés modificatifs. Confirme aussi ton statut de candidat. Les dates de publication d’un fichier et d’entrée en application d’un règlement sont différentes.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.